

Montréal, le 6 juillet 2021

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Dominique Neuman
1535, rue Sherbrooke Ouest
Rez-de-chaussée, local Kwavnick
Montréal (Québec) H3G 1L7

Objet : Demande afin d'obtenir l'autorisation de procéder à des investissements dans le but d'optimiser les sites de Pointe-du-Lac et de Saint-Flavien et demande relative à un projet de construction de pipeline (Dossier R-4157-2021)

Maître Neuman,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance du 6 juillet 2021 requérant un délai additionnel pour le dépôt de la demande de renseignements (DDR) no. 1 à Intragaz dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte-tenu des motifs invoqués, la Régie accorde à SÉ-AQLPA le délai demandé et attendra donc le dépôt de sa DDR au plus tard **le 7 juillet 2021 à 12h.**

Veillez agréer, Maître Neuman, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl